

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL GUIERS
Parc d'Activités Val Guiers – 585 route de Tramonet
73330 BELMONT-TRAMONET

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
Arrondissement de Chambéry

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt- cinq mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Paul REGALLET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36 Quorum : 19

Présents : 25

Ayant donné un Pouvoir : 04

Absents : 07

Ne prenant pas part au vote : 0

Votants : 29

Résultat du vote :

Abstention : 07

Suffrages exprimés : 22

Pour : 18

Contre : 04

**Majorité absolue des suffrages
exprimés : 12**

Secrétaire de séance :

Georges CAGNIN

Date de la convocation :

19/03/2025

25 présents : *Avressieux* : MM. REGALLET Paul, WALLE Olivier. *Belmont-Tramonet* : Mme BOURBON Marie-Christine, M. VERGUET Nicolas. *Champagneux* : Mme SAUNIER Elise, M. CAGNIN Georges. *Domessin* : Mmes ANDRE Valérie, HERRAULT Françoise, MM. LESAGE Claude. *La Bridoire* : Mmes BEGUIN-BECHEROT Nathalie, JOURDAN Véronique, MM. BERTHIER Yves, VITTOZ Philippe. *Pont de Beauvoisin* : Mme FERRARI Myriam, MM. BERTHOLLIER Christian, LECOQ Pascal, LOMBARD Daniel, PEYSSONNERIE Daniel. *Rochefort* : M. ARGOUD Yves. *Saint Béron* : M. PERROT Alain. *Saint Genix-les-Villages* : Mmes COUDURIER Françoise, MESTRALLET Nadège, PICARD Marie-France, MM. DREVET-SANTIQUE Jean-Pierre. *Sainte Marie d'Alvey* : / . *Verel-de-Montbel* : M. CEVOZ-MAMI Christian.

04 Pouvoirs : Mme YACONO Céline à M. LOMBARD Daniel, Mme VERRIER Muriel à Mme PICARD Marie-France, M. PERSON Philippe à M. ARGOUD Yves, Mme MADELON Caroline à Mme ANDRE Valérie.

07 Absents : M. BILLON Pierre, M. GONARD Xavier, Mme LABBAY Catherine, M. PARAVY Jean-Claude, M. PICHE Barthélémy, M. PUGNOT Bertrand, M. REVEL Daniel.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT CULTUREL ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

La commission Culture, dotée d'un budget de 7 500,00€ pour l'exercice 2025, propose au conseil communautaire d'apporter son soutien financier à un évènement porté par l'association à but non lucratif Flam&Co. Production équestre :

- 500,00€ en soutien du spectacle porté par l'association Flam&Co Production équestre ;

Pour compléter le financement de la communauté de communes, la commission Tourisme propose d'abonder cette somme de 1 500,00€ pour atteindre 2 000,00€.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRES EN AVOIR DELIBERE,

Par 18 voix pour ;

04 voix contre (Mme Nathalie BEGUIN-BECHEROT, M. Yves BERTHIER, M. Daniel PEYSSONNERIE, M. Philippe VITTOZ) ;

07 abstentions (Mme Valérie ANDRE, Mme Françoise COUDURIER, Mme Myriam FERRARI, Mme Françoise HERRAULT, Mme Véronique JOURDAN, Mme Caroline MADELON, Mme Nadège MESTRALLET)

- **DECIDE** d'attribuer une subvention de 2 000,00€ à l'association Flam&Co. Production équestre pour l'organisation d'un spectacle équestre en avril 2025 ;
- **DIT** que la subvention sera versée uniquement en cas de réalisation du spectacle ;
- **AUTORISE** le Président pour exécuter la présente décision et signer tous documents nécessaires ;

Le Président,

-**Certifie** sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la Collectivité.

-**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié et transmis en Préfecture le 03/04/2025,

Le Président,
Paul REGALLET



Le secrétaire de séance
Georges CAGNIN

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a final horizontal stroke, positioned below the name Georges CAGNIN.